

Interview



Les réalités du relogement

Hélène Marin-Martinez, responsable de projet Croix Petit, Scic Habitat Île-de-France

Depuis que les premiers relogements sont engagés, les familles semblent soulagées de voir un projet dont on parle depuis longtemps se concrétiser.

Quel est votre rôle dans l'opération Croix-Petit ?

Un tel projet urbain a demandé un mode de gestion exceptionnel avec deux responsables de projet quartier, moi-même m'occupant de tout ce qui touche au relogement des familles avec le prestataire que nous avons choisi, c'est-à-dire le Pact Arim 93. Mes missions, avec l'ensemble des partenaires naturellement, vont de la sûreté à la préservation d'un cadre de vie convenable tout au long des travaux, en passant par l'animation du quartier. Nous avons sur place une agence locale située au 4 Chênes d'Or.

Combien de familles sont à reloger ?

D'ici la fin de l'année, 121 familles sont à reloger, dont plus d'une centaine ont demandé à l'être sur Cergy. [ndlr : 40 familles ont déjà reçu des propositions fermes]

Quels sont les principes du relogement ?

Nous rencontrons les familles à leur domicile ou à l'espace d'accueil place du Ponceau. Cet entretien permet d'identifier leurs souhaits. Nous essayons de cibler au plus juste en fonction du type d'appartement recherché, de la localisation et du niveau de loyer. Nous faisons trois propositions. Cette phase s'est achevée en mai pour les premiers concernés par les démolitions de 2005. Depuis, nous proposons

les logements que nous visitons avec les familles. Sur notre parc, il est possible d'envisager des travaux et des transformations pour convenir au mieux aux locataires. Mais ce processus de relogement concerne évidemment toutes les offres de logement de la Ville, de la Préfecture et des autres bailleurs. Le déménagement est quant à lui pris en charge par Scic Habitat Ile de France. Nous serons présents le jour du déménagement et menerons une enquête de satisfaction quelques mois après l'installation.

Où sont relogées les familles ?

Pour la plupart, sur le quartier Grand Centre. Même si nous nous heurtons à une pénurie d'offres de logements, à un manque de grands logements et à des loyers trop chers. Depuis que les premiers relogements sont engagés, les familles semblent soulagées de voir un projet dont on parle depuis longtemps se concrétiser.

Sera-t-il possible d'être relogé sur la Croix Petit ?

Sur le site reconstruit de la Croix Petit, Scic Habitat Ile de France ne disposera que de 160 logements neufs. Nous ne pouvons pas nous engager sur un patrimoine qui ne sera pas entièrement le nôtre. Revenir sur le site suppose un double déménagement que la plupart des habitants ne souhaitent pas.

Bibliothèques > Pour en savoir plus : 01 34 33 46 85 ou 01 34 33 46 90

Activités	Période	Public	Fréquence	Lieu
Relais lecture	Juillet/Août	Tous publics	Tous les jeudis de 15h à 17h	Place du bonhomme
Rallye lecture "roue-livre"		Tous publics à partir de 6 ans	Judi 22 et 29 juillet Judi 12 et 19 août de 14h à 17h	Départ place du bonhomme
Bibliocycle	Juillet et août		Judi 8 et 15 juillet à partir de 15 h	Place du bonhomme
Contes Congo par Gabriel Kinsha	Fête fin d'été	Tous publics	28 août	Parc de la préfecture
Prêts de livres	Juillet/Août	Famille	Tous les jeudis à partir du 8 juillet de 15h à 17h.	Espace accueil Croix-Petit 8 place du Ponceau

Heure magique > Pour en savoir plus : 01 30 30 57 26

Activités	Période	Public	Fréquence	Lieu
Jeux de plein air	Juillet/Août	6 à 16 ans	Tous les jours de 14h à 16h30 sauf week-end et 1 ^{ère} semaine d'août	Croix-Petit
Sorties familiales		Famille	7 et 13 juillet et 25 août	Fort Mahon et Ermenonville
Piscine		Enfants	Tous les mardis de 14h à 17h	Cergy
Base de loisirs		Enfants	Tous les vendredis de 11h30 à 17h	Cergy Neuville

Club 6/11 > Pour en savoir plus : 01 30 38 09 91

Activités	Période	Public	Fréquence	Lieu
Loisirs divers	Juillet/Août	6/11 ans	Tous les jeudis après-midi de 14h à 17h	La Croix-Petit

Animation jeunesse > Pour en savoir plus : 01 30 30 62 99

Activités	Période	Public	Fréquence	Lieu
Contacts-Infos	Juillet/Août	12/25 ans	1 permanence par semaine le jeudi entre 14h à 17h	La Croix-Petit
Stages de percussions africaines	Août	12/25 ans	du 25 au 28 août de 15h à 17h	Parc du Ponceau (mise en commun des 2 stages pour la fête de fin d'été le 27/08)
Stage de danse africaine			du 19 au 28 août de 15h à 17h	

AHCN > Pour en savoir plus : 01 30 30 54 62

Activités	Période	Public	Fréquence	Lieu
Sorties familiales	Juillet	Famille	4 et 25 juillet	Trouville et Saint Valéry en Caux

- ▶ Le projet urbain
- ▶ L'accompagnement social
- ▶ L'information des habitants

Edito



Toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour que le relogement s'accomplisse dans le respect des besoins de chaque foyer.

Depuis plusieurs mois déjà, le bailleur Scic Habitat Ile de France, la Ville, et les travailleurs sociaux sont mobilisés chaque jour pour vous informer et vous accompagner dans vos recherches d'un nouveau logement. Toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour que le relogement s'accomplisse dans le respect des besoins de chaque foyer.

Une nouvelle étape dans le renouvellement de la Croix Petit commencera cet été avec la démolition du groupe scolaire, des logements de fonction et du LCR. Les travaux débuteront en juillet pour s'achever en octobre.

A cette occasion, nous avons souhaité vous informer le plus précisément possible des différentes étapes du projet et de ces évolutions. C'est pourquoi nous avons souhaité créer "En direct de la Croix Petit" : cette lettre vous donnera toutes les informations pratiques nécessaires à vos démarches et utiles à vos questions...

Je veux rappeler toute l'importance que nous attachons à l'accompagnement des familles. Le renouvellement de la Croix Petit doit-être avant tout une chance pour ces habitants et pour les futurs habitants du quartier. Une chance pour accéder à de meilleures conditions de logement, une chance pour vivre dans un cadre de vie plus ouvert sur la ville.

En cassant la logique de repli du quartier sur lui-même, notre projet fait le pari de la mixité. Comme tous les Cergysois, les habitants de la Croix Petit, actuels ou futurs, ont droit au meilleur de la ville. Une ville dont les quartiers forment un ensemble homogène et vivant. Une ville qui n'exclut personne.

Bien sûr la recherche de logement reste, aujourd'hui, l'objectif prioritaire de chacun. Et nous y répondrons.

Néanmoins il est important de rappeler que durant les travaux, avec nos partenaires, nous nous attacherons aussi à maintenir la continuité des services publics, à garantir la qualité du cadre de vie et à promouvoir les animations portées par les habitants, les associations ou la Ville elle-même. Les solutions trouvées pour les élèves de l'école, les projets de traitement paysagers du chantier ainsi que la programmation des animations de l'été présentée ici en témoignent.

Cette lettre d'information durera le temps que dureront les travaux. Je la souhaite utile, tout simplement.

Bien à vous

Dominique Lefebvre
Maire de Cergy
Président de la Communauté
d'agglomération de Cergy-Pontoise

Les données d'une renaissance urbaine

Le constat des dysfonctionnements de l'îlot Croix Petit-Chênes d'Or a été dressé depuis des années. Difficultés urbaines et sociales rejaillissaient en premier lieu sur les habitants de ce quartier. L'opération de renouvellement urbain désormais engagée entre dans sa phase opérationnelle après les étapes essentielles d'élaboration du projet, d'information publique et d'enquête sociale. Elle a fait l'objet d'un protocole officiel signé le 14 mai dernier entre l'Etat (le Préfet du Val d'Oise), la SA d'HLM SCIC Habitat Île-de-France, propriétaire des 462 logements existant, et la Ville de Cergy, par l'intermédiaire de son maire, Dominique Lefebvre.

Cette opération s'inscrit dans le projet de ville de Cergy de réaménagement de son territoire pour une amélioration du cadre de vie de tous les habitants. Trois principes gouvernent le projet Croix Petit-Chênes d'Or : plus de mixité sociale, une meilleure qualité de vie et la création d'un quartier plus ouvert sur la ville et son centre.



Le projet urbain

Les grandes étapes du projet urbain sont connues : démolition en trois temps des immeubles, construction de 1000 logements nouveaux, création de larges rues et d'un grand parc central en continuation de celui de Préfecture.

La traversée de l'îlot à pied ou en voiture s'en trouvera grandement facilitée. Les premiers travaux de démolition du groupe scolaire, des logements de fonction et du LCR commencent en juillet pour s'achever à la fin de l'année. Les espaces libérés seront engazonnés au fur et à mesure pour préserver un cadre de vie agréable aux habitants.

Au cours du premier semestre 2005, les démolitions concerneront les immeubles de la Croix Petit Mauve, de la Croix Petit Verte et d'une partie de la Croix Petit Pourpre. Parallèlement, sera lancée la première phase de construction d'environ 600 logements comprenant de l'accession à la propriété, du locatif libre et du locatif social. L'aménagement des rues et espaces verts accompagnera évidemment la construction de ces premiers logements.

L'accompagnement social

Une telle opération urbaine, qui peut être un choc pour les habitants, aurait été inconcevable sans un accompagnement social important et réel. C'est ce qu'ont d'ailleurs voulu tous les partenaires, soucieux de créer un climat d'apaisement et d'espoir. Car il ne s'agit pas seulement d'accompagner un déménagement mais d'améliorer la situation sociale des familles qui en ont besoin.

L'aspect fondamental du relogement est pris en charge par le bailleur, Scic Habitat Ile-de-France qui l'a elle-même confié au Pacte Arim 93. Son déroulement précis est détaillé dans l'interview d'Hélène Marin-Martinez, coordinatrice au niveau de Scic Habitat (voir ci-après). D'ores et déjà, on peut annoncer que les 121 familles à reloger ont été vues, que 40 propositions ont été faites,

qu'une dizaine préparent leur déménagement et qu'une vingtaine d'autres visitent des logements qui leur sont proposés. Par ailleurs, le bailleur a installé son bureau d'accueil dirigé par Corinne Testard au 4, Chênes d'Or, soit au plus près des habitants, pour continuer d'assurer la gestion courante du site.

Une équipe de travailleurs sociaux (3 de la Ville, 2 de la CAF et 2 du Conseil général) suit les familles en difficulté pour les aider à résoudre les problèmes qu'elles peuvent rencontrer : endettement, emploi, santé, décohabitation des jeunes majeurs... Cette équipe a déjà pris la place du bureau d'accueil de Scic Habitat place du Ponceau, là même où sera inauguré le 30 juin l'espace accueil de l'opération de renouvellement urbain.



Ouverture de "l'Espace accueil" le 30 juin.

Horaires d'été : tous les mardis de 14h à 18h (permanence infos).

Renseignements : 01 30 30 62 70

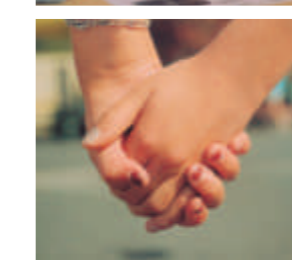
(Maison de quartier des Linandes)

01 34 33 44 10

(Accueil social mairie).

Le dispositif d'information

Ce local situé **8, place du Ponceau**, que tout le monde connaît déjà, accueillera donc l'équipe chargée de l'accompagnement social mais aussi des permanences de la Caf, de l'agent de développement local de l'antenne de quartier Nadège Etaix, du Pacte Arim 93 chargé du relogement, des ateliers de la Boutique Emplois et Services liés à l'insertion et à la recherche d'emploi pour les besoins propres des habitants de Croix Petit-Chênes d'Or. On y trouvera aussi des indications sur le déroulement des travaux. Ainsi, les habitants trouveront là informations, conseils et soutiens nécessaires à leurs différentes démarches.



Si les démolitions et les déménagements vont peu à peu transformer le visage du quartier, la continuité du service public ne manquera pas d'être assurée et les activités associatives se poursuivront normalement.

Ainsi, la fermeture de l'école maternelle a donné lieu à deux permanences en mai dernier pour remplir dossiers d'inscription et demandes de dérogation. Toutes ces demandes ont d'ailleurs été acceptées. Trente enfants iront au Chemin

Dupuis, vingt aux Chênes et quatre au Ponceau. Enfin, dix-neuf enfants issus de la maternelle de la Croix Petit rentreront au CP dans les écoles élémentaires de ces trois groupes scolaires.

Le plateau EPS de la Croix Petit sera maintenu pendant les travaux et le terrain de football sera stabilisé.

L'association Heure Magique doit intégrer les locaux du LCR (Local Collectif Résidentiel) du Ponceau.

La continuité des services publics et des activités associatives